

Invité d'honneur **Alain MOEUF**

Règlement de l'exposition-concours 2022 12 – 13 mars

Art 1 - Lieu et date :

- Château de Ballainvilliers 17 rue du Général Leclerc. « Salle Monet »
- Du samedi 12 mars au dimanche 13 mars inclus.

Horaires d'ouverture :

- Samedi 12 mars : 10h à 18h.
- Dimanche 13 mars : de 10h à 17h30 (remise des prix)

Art 2 : Thème : Couleurs et Noir&Blanc (LUEUR (s))

Nous restons dans le concret avec le travail sur la lumière.

(éclair, flamme, étincelle, reflet, clarté, aurore, scintillement, luisance, rayon, aube, éclat, feu)

Art 3 : Format et présentation des épreuves :

- ◇ Format : Impérativement **30 X40** Nous laissons libre le choix à l'intérieur de ce format concernant la dimension de la photographie.
- ◇ Photos montées sur support rigide (carton, cadre...) muni d'un système d'accrochage.
- ◇ Au dos des supports : nom et prénom de l'auteur ainsi que celui du club d'appartenance (de façon à éviter les erreurs).

Par souci de sécurité les cadres ne devront pas comporter de verre.

Art 4 : inscription des photo-clubs - Bordereaux de participation

Les bordereaux de participation devront **impérativement** être envoyés au plus tard le **02 mars 2022** à : **Paul Figarola - figarolapaul680@gmail.com**

CONTACTS :

- Paul Figarola (secrétaire) : figarolapaul680@gmail.com 06 62 84 42 34
- Joël Beauchef (président) : joelbeauchef@gmail.com 06 06 77 09 46

Art 5 : Accrochage : **Vendredi 11 mars 2022 de 16h à 19h**, par les exposants.

Chaque participation devra être accompagnée des bordereaux récapitulatifs fournis.

Aucune censure a priori ne sera faite, mais les organisateurs se réservent le droit d'éliminer toute épreuve tendancieuse ou risquant de dénaturer le but artistique de cette exposition.

Art 6 : Protection des épreuves :

Le club de Ballainvilliers, organisateur de l'exposition, prendra le plus grand soin des photos mais ne pourra être tenu responsable de pertes, vols ou dégradations.

Art 7 : Les prix : Les prix seront les suivants :

- ❖ Un prix du jury « couleur ».
- ❖ Un prix du jury « N&B ».
- ❖ Un Prix du public « couleur ».
- ❖ Un prix du public « N&B ».
- ❖ Un prix « coup de cœur du Maire ».

L'ensemble des prix seront décernés le dimanche 13 mars 2022 à 17h30 à la clôture de l'exposition. Les noms des lauréats et la reproduction des photos primées mentionnant le nom de l'auteur paraîtront :

- Soit sur les sites internet du photo club de Ballainvilliers et du CDP 91.
- Soit dans le bulletin municipal de Ballainvilliers.

Sans que les auteurs puissent prétendre à une quelconque rétribution.

Art 8 : Clôture de l'exposition :

Le dimanche 13 mars à 17h30 : remise des prix, pot de clôture (?) de l'exposition, puis décrochage.

Art 9 : Les exposants garantissent aux organisateurs que les photos présentées sont exemptes de tout droit et ne lèsent en aucune manière ni une personne physique, ni une personne morale.

Art 10 : Le fait de participer à cette exposition implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

Art 11 : **Calendrier**

- Confirmation participation des clubs : 1^{er} février 2022
- Envoi bordereaux de participation : 02 mars 2022
- Accrochage : 11 mars 2022 16 à 19h
- Remise des prix : 13 mars 2022 17h30
- Pot de l'amitié : 13 mars 2022 X 18h00
- Décrochage : 13 mars 2022

Art 12 : **Renseignements**

- ✓ Paul Figarola 06 62 84 42 34 figarolapaul680@gmail.com
- ✓ Joël Beauchef 06 06 77 09 46 joelbeauchef@gmail.com

- ✓ **X selon les mesures en vigueur à la date de l'exposition.**

Le nombre de photos admises par clubs sera de : 15